

Amnesty demande à Gonzalez Laya d'évoquer les droits de l'Homme avec le Maroc

23.01.2020 | Amnesty demande à Gonzalez Laya d'évoquer les droits de l'Homme avec le Maroc

Amnesty International a exhorté ce 23 janvier la ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya, qui se rend au Maroc vendredi, à appeler Rabat à respecter l'exercice des droits de l'homme, en particulier au Sahara occidental et dans le Rif, rapporte l'agence EFE.

« Amnesty appelle la ministre à intervenir auprès des autorités marocaines pour promouvoir activement le respect de l'exercice de la liberté d'expression, de réunion et d'association pacifique, en particulier en ce qui concerne le Sahara occidental et le Rif », a déclaré l'ONG dans une note.

Amnesty International a appelé les autorités marocaines à abroger les lois qui criminalisent la liberté d'expression, à empêcher l'usage excessif de la force contre les manifestations pacifiques et à permettre la légalisation des organisations indépendantes.

L'ONG a recommandé que la cheffe de la diplomatie espagnole appelle le gouvernement marocain à *« mettre fin à l'intimidation des militants, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme et à les poursuivre pour des*

motifs politiques apparents ».

La déclaration rappelle qu'en 2019, au moins cinq personnes ont été condamnées à des peines de prison pour « *insulte* » à des fonctionnaires, et que 43 personnes purgent des peines allant jusqu'à 20 ans pour avoir participé en 2017 aux soulèvements sociaux dans la région nord du Rif.

Le directeur d'Amnesty International en Espagne, Olatz Cacho, a déclaré sur la même note que le Maroc « *viole les droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la liberté d'expression, les droits des femmes et des personnes LGBTI, et les droits des migrants et des réfugiés* ».

Selon une récente enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes, plus de la moitié des femmes marocaines ont subi une forme de violence, mais seulement 6,6 % des victimes ont porté plainte en raison du manque de confiance dans les autorités.

La note d'Amnesty indique que « *les services de sécurité harcèlent les personnes LGBTI en raison de leur orientation sexuelle, et que les personnes qui subissent des attaques homophobes et transphobes ne portent pas plainte en raison du risque d'arrestation, car les relations sexuelles consenties entre adultes du même sexe sont un crime passible d'emprisonnement* ».

Amnesty International a également demandé le retrait des barbelés tranchants sur les clôtures de Ceuta et Melilla, du

côté marocain de la frontière, en raison de leur dangerosité pour les migrants lors des assauts massifs contre les deux enclaves espagnoles.

Source

: <https://ledesk.ma/encontinu/amnesty-demande-gonzalez-laya-devoquer-les-droits-de-lhomme-avec-le-maroc/>